

**Portant interdiction de circulation et de stationnement
Rue Nouvelle
Commune de POUQUES-LES-EAUX En agglomération,**

LE MAIRE DE LA VILLE DE POUQUES LES EAUX,

VU l'article L131-1 du Code de la Sécurité Intérieure,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route et notamment l'article R411-8,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, Livre I, 4 èmes partie, 8 èmes partie (signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 6 novembre 1992,
VU la demande de BBF Réseaux-Saint Eloi en date du 28 Mars 2024,
VU la nécessité d'effectuer ces travaux,
Considérant qu'il a lieu de sécuriser l'emprise du chantier et les riverains.

ARRETE

Article 1er : Le Maire autorise les travaux de terrassement d'un branchement électrique sous accotement et la pose d'un coffret électrique au niveau du n°36 rue Nouvelle. La circulation et le stationnement de tous véhicule rue Nouvelle sont interdits du **mercredi 10 Avril 2024 8h au lundi 22 Avril 2024 17h.**

Article 2 : La signalisation sera conforme à l'instruction interministérielle Livre I, 8ième partie du 6-11-1992. La pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par l'entreprise BBF Réseaux-Saint-Eloi.

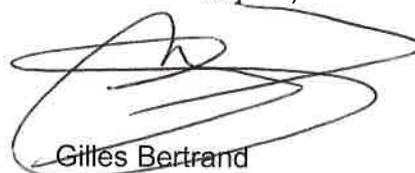
Article 3 : L'entreprise est seule responsable, tant envers la ville de Pougues-Les-Eaux qu'envers un tiers, de tout accident, dégât ou dommage de quelque nature que ce soit, ainsi que tout désagrément occasionnel pouvant résulter de l'exploitation du domaine public. Il devra être assuré au titre de la responsabilité civile et souscrire les polices d'assurances nécessaires pour toute la durée des travaux.

Article 4 : L'entreprise est en charge de l'information aux riverains.

Article 5 : Le Maire de Pougues-les-Eaux, la Police Municipale de Pougues-les-Eaux, le SDIS, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait et arrêté à Pougues-Les-Eaux, le 29 Mars 2024

Le Premier Adjoint,



Gilles Bertrand

Mairie de Pougues les Eaux – Rue du Docteur Faucher
58320 POUQUES LES EAUX
03 86 90 96 00
mairie@ville-pouguesleseaux.fr